



Entretien des locaux dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux

Recommandations pratiques

Novembre 2017

**13^{ème} Journée Régionale des Correspondants en Hygiène des Etablissements de santé
Toulouse. 27 mars 2018**

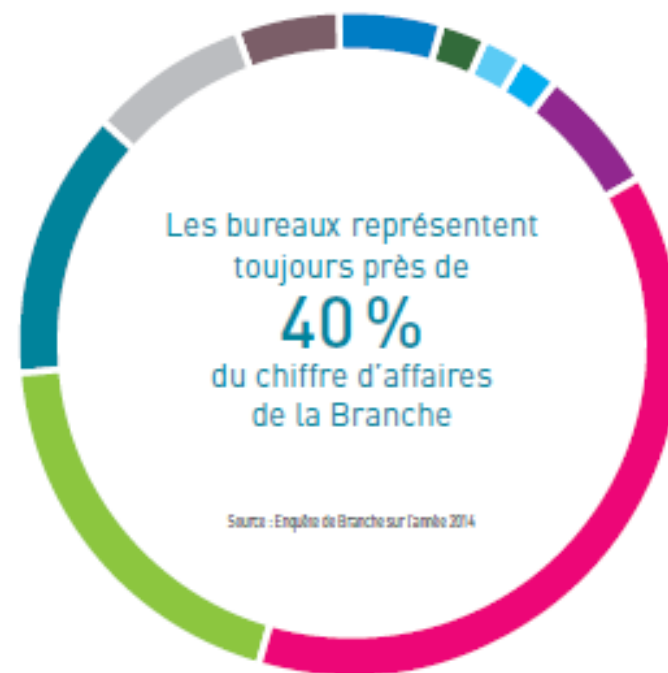
Elisabeth GALY - Dr Xavier VERDEIL

LE SECTEUR DE LA PROPRETÉ EN FRANCE



- 43 530 entreprises
- ½ million d'emplois (6^{ème} employeur)
- CA : 13 milliards d'euros
- **Santé : 5 % des activités**
- Innovations technologiques
- Parmi Priorités : Développement durable

● RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



- Chiffres clés et actions prioritaires Propreté et services associés Ed 2017

OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE DE BIONETTOYAGE

- **Apporter de la propreté et du confort aux usagers et aux professionnels**
 - ❖ Propreté : exigence n°1 au travail quel que soit le secteur d'activité
 - ❖ Pour plus de 2/3 des français la propreté joue sur leurs performances au travail (motivation, bien-être, confort, humeur...)
 - ❖ Exigence d'autant plus prioritaire en établissement de santé : importance du risque infectieux
 - ❖ Propreté : première image perçue par le public (patient, entourage, visiteurs)
 - ❖ Perception positive en terme de confort, de confiance, ...

OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE DE BIONETTOYAGE

➤ Maîtriser le risque infectieux

- ❖ Par la réduction du niveau de contamination de l'environnement, l'entretien des locaux est un des maillons de la chaîne de prévention des infections associées aux soins

➤ Intégrer les évolutions techniques

➤ Intégrer les orientations développement durable

➤ Participer à l'image de l'établissement

➤ Maintenir le patrimoine



CONTRIBUTEURS

❖ **Coordinateurs du groupe**

- ❖ Elisabeth GALY, Dr Xavier VERDEIL

❖ **Groupe de travail : 8 personnes d'établissement de santé (ES) et établissement médico-sociaux (EMS)**

- ❖ Cadre/IDE hygiénistes, cadre de santé, responsable qualité, gouvernante

❖ **Groupe de lecture : 12 personnes d'ES et EMS**

- ❖ Cadre/IDE hygiéniste, pharmacien hygiéniste, médecin hygiéniste, conseillère en économie sociale et familiale

❖ **Experts**

- ❖ Médecin hygiéniste, médecin du travail

❖ **Conseil scientifique CPIAS Nouvelle Aquitaine : 6 personnes**

- ❖ Médecin, pharmacien et cadre de santé hygiénistes

❖ **Secrétaire**



OBJECTIFS

- **Réactualisation du document diffusé en 2005**
- **Document destiné aux ES et EMS**
- **Présenter les différents matériels disponibles**
- **Elaborer des fiches pratiques pour les techniques**
- **Mettre à disposition des outils d'évaluation**



SOMMAIRE

Avant-propos

Introduction

- 1. Classification des locaux selon le risque infectieux en ES et en EMS**
- 2. Local de ménage /nettoyage et de stockage**
- 3. Matériel pour l'entretien des locaux**
- 4. Les produits**
- 5. Choix et utilisation des produits**
- 6. Principes généraux : protection des personnels et hygiène des mains**
- 7. Méthodes et techniques d'entretien**
- 8. Périodicité des opérations de nettoyage**
- 9. Démarche qualité**

Références bibliographiques

Annexes

INTRODUCTION



Manuel de certification V 2010 version janvier 2014 Pour les ES la référence 7.d «Hygiène des locaux»

L'HAS énonce :

- les actions à mettre en œuvre
- le choix des produits devant combiner efficacité avec toxicité minimale pour l'utilisateur et protection maximale de l'environnement

Ces principes sont applicables aux EMS.

INTRODUCTION



Précautions Standard

Etablissements de santé, établissements médico-sociaux,
soins de ville. SF2H. Juin 2017

R 31 :

- Procéder au nettoyage et/ou désinfection de l'environnement proche du patient (table de chevet, adaptable, lit...), des surfaces fréquemment utilisées (poignées de porte, sanitaires...) ainsi que des locaux (sols, surfaces) selon des procédures et fréquences adaptées.
- La fréquence d'entretien doit être déterminée par l'établissement ou la structure de soins selon les niveaux de risque.

INTRODUCTION



- **Recommandations orientées en faveur de :**
 - ❖ **techniques novatrices ayant fait leur preuve d'efficacité**
 - méthode vapeur et concept microfibres/eau
 - dimension écologique
 - ❖ **méthodes hygiéniques, ergonomiques et économiques visant la protection des personnels et des usagers et le respect de l'environnement**
 - en accord avec les éléments de réflexion de la commission « Risques infectieux et développement durable » SF2H

INTRODUCTION : PRÉ REQUIS



- **Reconnaissance et valorisation de la fonction « Entretien des locaux » au sein de l'établissement pour une application effective des techniques**
- **Elaboration et diffusion d'une politique institutionnelle relative au bionettoyage pour une valorisation de la fonction auprès des instances et des professionnels**



INTRODUCTION : PRÉ REQUIS

- 1. Désigner un responsable de l'hygiène des locaux** dont les missions, en collaboration avec l'EOH :
 - ❖ coordonner la politique définie
 - ❖ en assurer l'application, le suivi et l'évaluation
- 2. Définir une politique d'hygiène des locaux** en fonction du niveau de risque prédéterminé et élaborer des fiches techniques et/ou protocoles
- 3. Mettre en œuvre un programme de formation** des agents (à l'embauche et continue) régulièrement renouvelé et évalué pour une mise en œuvre des procédures par du personnel ayant acquis des compétences spécifiques
- 4. Mettre en place une organisation du travail** permettant la réalisation des procédures
- 5. Mettre à disposition les locaux, matériaux, matériels et produits adaptés,** en conformité avec les exigences de l'entretien
- 6. Evaluer les prestations**

Appel à prestataire externe

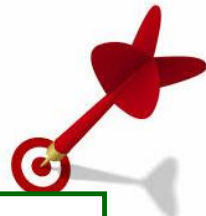


- **Validation du cahier des charges par CLIN, EOH et/ou commission d'hygiène des locaux**

Le cahier des charges doit comporter :

- ❖ la tenue professionnelle des agents
- ❖ la formation des agents
- ❖ les clauses techniques d'entretien
- ❖ le descriptif des zones concernées
- ❖ le calendrier des activités et leurs fréquences
- ❖ les produits et matériels utilisés
- ❖ l'évaluation des pratiques
- ❖ les contrôles qualité

DÉSINFECTION DES LOCAUX



Une désinfection complémentaire des locaux peut faire suite au bionettoyage dans certains secteurs hospitaliers et/ou certaines situations. Cette étape n'est pas abordée dans ce document. Se reporter au document « *Désinfection des locaux en établissements de soins* » diffusé en 2010 par le CCLIN Sud-Ouest.

Désinfection réservée à situations particulières :

- **sécurité environnementale supplémentaire /spectre d'activité plus large : exemple : utilisation eau de Javel ou produits revendiquant une activité sporicide dans le cadre de :**
 - ❖ locaux hébergent des patients porteurs de *Clostridium difficile*
 - ❖ procédures spécifiques dans le cas de virus émergents
- **technique offrant une meilleure accessibilité à certaines zones en l'occurrence la désinfection par voie aérienne.**

DÉSINFECTION DES LOCAUX



Les indications de la désinfection relèvent :

- d'épidémies non contrôlées par l'application des mesures habituelles
- des secteurs cliniques protégés d'hématologie ou de greffe d'organe en cas de persistance d'une contamination aspergillaire de l'environnement malgré les mesures prises
- des procédures applicables aux laboratoires NSB3 et NSB4
- des procédures réglementaires dans le cadre du bioterrorisme

CLASSIFICATION DES LOCAUX



- Guide bionettoyage (Commission centrale des marchés. juillet 2009) a défini 4 zones
- Entretien doit prendre en compte la diversité des locaux, les activités pratiquées, le type de patients/résidents, le type d'acte médical réalisé
- **Classification permet de :**
 - ❖ définir la fréquence d'entretien pour chaque type de locaux
 - ❖ construire un calendrier d'entretien
 - ❖ adapter le choix des méthodes, des matériels et des produits

Classification des locaux en ES

Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
RISQUES FAIBLES	RISQUES MOYENS	RISQUES ELEVES	TRES HAUTS RISQUES
<p>Services administratifs Salles de réunion et de formation</p> <p>Restaurant du personnel Internats</p> <p>Halls Bureaux Ascenseurs visiteurs Escaliers Circulations hors services de soins</p> <p>Sanitaires</p> <p>Services techniques et logistiques (y compris réserves)</p> <p>Locaux d'archivage</p>	<p>Psychiatrie Centre médico-psychologique (CMP) Crèche</p> <p>Salles d'attente Consultation Bureaux intra -unités Sanitaires communs Chambre de garde Offices alimentaires Salles à manger Salles de détente</p> <p>Ludothèque</p> <p>Ascenseurs Escaliers Circulations</p> <p>Local de pré-désinfection des dispositifs médicaux</p> <p>Local de stockage du linge propre Local de stockage des matériels</p> <p>Local intermédiaire de stockage des déchets et du linge sale</p> <p>Local de ménage, local technique lave-bassin, vidoir</p> <p>Stérilisation centrale (zone lavage) Pharmacie Blanchisserie Dépôt Vestiaires</p>	<p>Soins Continus Réanimation Urgences</p> <p>Unité hospitalisation courte durée (UHCD) Salle de surveillance post interventionnelle Salles d'accouchement</p> <p>Médecine Chirurgie Maternité</p> <p>Pédiatrie Néonatalogie Oncologie /Hématologie Hémodialyse Odontologie Médecine nucléaire Service long et moyen séjour Soins de suite et de réadaptation Balnéothérapie</p> <p>Exploration Fonctionnelle Hémodynamique Imagerie médicale Endoscopie Nurserie Biberonnerie</p> <p>Salles de soins</p> <p>Stérilisation Centrale (zone de conditionnement)</p> <p>Laboratoires (sauf P3-4) Salle d'autopsie</p>	<p>Bloc opératoire Bloc obstétrical Bloc d'imagerie interventionnelle Bloc Laser</p> <p>Unité de greffe d'organes et de moelle osseuse Service des grands brûlés</p> <p>Laboratoire de virologie et bactériologie (P3 et 4)</p> <p>Salle de préparation des cytotoxiques oncologiques (UPCO)</p> <p>Salle de préparation mise en forme aseptique (UMFA)</p>
Entretien quotidien		Entretien quotidien/pluriquotidien	

Classification des locaux en EMS

Zone 1	Zone 2
RISQUES FAIBLES	RISQUES MOYENS
<p>Chambre, salle de bains et sanitaires du résident sans soins*</p> <p>Services administratifs Bureaux Salles de réunion Services techniques</p> <p>Salle à manger du personnel</p> <p>Halls Ascenseurs Escaliers Circulations hors services de soins</p> <p>Locaux d'archivage et réserves</p> <p><i>*résident qui maîtrise son hygiène et qui ne nécessite pas de soins</i></p>	<p>Chambre, salle de bains et sanitaires du résident avec soins</p> <p>Salles de soins Salles de bains et sanitaires communs</p> <p>Salles de rééducation fonctionnelle Salle équipée de baignoire thérapeutique Salles d'activité : ergothérapie, animation...</p> <p>Salons, salle de télévision, de détente Salon de coiffure</p> <p>Salles à manger Offices alimentaires, tisanerie Salles ateliers thérapeutiques cuisine</p> <p>Ascenseurs, escaliers Circulations dans les unités de soins Mains courantes des couloirs</p> <p>Local de pré-désinfection des dispositifs médicaux</p> <p>Local de stockage du linge propre Local de stockage des matériels</p> <p>Local intermédiaire de stockage des déchets et du linge sale</p> <p>Local de ménage, local technique lave-bassin, vidoir</p> <p>Pharmacie Blanchisserie Dépotoire Vestiaires</p>
Entretien quotidien	

CLASSIFICATION DES LOCAUX EN EMS

Remarque :

Dans certains contextes ou situations cliniques particulières (épidémies d'IRA, de GEA, de gale, ou de résident infecté par une BMR/BHRe ou par un *Clostridium difficile*...) l'entretien des locaux doit être renforcé par un entretien pluriquotidien et faire appel à des produits spécifiques (acaricides, désinfectant sporicide)



LOCAL DE MÉNAGE/NETTOYAGE ET DE STOCKAGE

- **Local spécifique dédié à cette activité**
- **Trois zones :**
 - ❖ **Zone « propre »** pour le stockage des produits et matériels
 - ❖ **Zone « sale »** pour l'entretien des matériels
 - ❖ **Zone « administrative »** d'écriture (traçabilité, commandes...)



LOCAL DE MÉNAGE/NETTOYAGE ET DE STOCKAGE

➤ **Équipement :**

- ❖ **Évier à bac profond avec égouttoir et plan de travail attenant**
- ❖ **Vidoir de préférence suspendu**
- ❖ **Siphon au sol : évacuation des eaux usées et vidange des machines**
- ❖ **Séchoir mural : égouttage de disques de machines**
- ❖ **Centrale de dilution des produits**
- ❖ **Armoires, placards ou rayonnages pour stockage matériels et produits**
- ❖ **Lave-mains équipé**
- ❖ **Distributeur de PHA**
- ❖ **Bureau, siège**

➤ **Exigences techniques :**

- ❖ **Revêtements muraux et sol imperméables, lisses**
- ❖ **Ventilation mécanique**
- ❖ **Prise électrique pour mise en charge des batteries des appareils**



Centrale de dilution (mélangeur proportionnel)

- ❖ Règles d'utilisation et de maintenance techniques rigoureuses
- ❖ Personnels formés
- ❖ Ne pas changer les réglages de dilution préalablement mis en place
- ❖ Vérifier quotidiennement :
 - Conformité du produit et de la dilution
 - Niveau du produit dans le bidon
 - Intégrité des tuyaux : tuyau non opaque, non coudé et non percé
- **Nettoyer-désinfecter la centrale par essuyage humide avec un détergent-désinfectant**
- **Tout dysfonctionnement est à signaler au responsable du service**



Centrale de dilution (mélangeur proportionnel)

Maintenance de la centrale : la maintenance de la centrale doit être prévue dans le cahier des charges établi lors de sa mise en place. Elle est à réaliser au moins une fois par an. Plusieurs points sont à contrôler :

- la concentration du produit délivré,
- les buses obligatoirement adaptées à la concentration et à la dilution des produits,
- l'état des accessoires, des joints et leur changement si nécessaire,

La maintenance, le respect des bonnes pratiques d'utilisation et l'entretien quotidien limitent le risque de contamination de la centrale.




Dans le cadre de l'identification d'un réservoir environnemental la centrale de dilution peut faire l'objet d'investigations à la recherche de présence de micro-organismes.

MATÉRIELS POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX

1. Lavettes et carrés d'essuyage
2. Balais
3. Bandeaux de lavage
4. Chariot de ménage/entretien






Lavettes et carrés d'essuyage

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
<p>Lavette réutilisable micro fibres</p> 	<p>Réutilisable Bonne action mécanique pour l'élimination des salissures Limitation du relargage de particules dans l'environnement Propreté visuelle satisfaisante Efficace sur tout type de surfaces Résistance au lavage (90°) et dans le temps (cf fiche produit)</p>	<p>Incompatible avec l'eau de Javel Incompatible avec les adoucissants textiles</p> <p>Durée d'utilisation limitée (cf fiche produit) Coût</p>
<p>Lavette réutilisable non tissé</p> 	<p>Réutilisable Absorbante Coût</p>	<p>Propreté visuelle peu satisfaisante → laisse des traces Peu résistante aux lavages</p>
<p>Le choix de lavettes de couleurs différentes peut faciliter l'identification des différentes zones à nettoyer (par ex : couleur différente pour la chambre et la salle de bains).</p>		
<p>Carré d'essuyage à usage unique</p> 	<p>Absorbant Résistant Non pelucheux</p>	<p>Coût (achat, déchets)</p>

Balais

TYPE DE BALAIS		CARACTERISTIQUES
Balai trapèze pour balayage humide		Manche aluminium ou plastique avec rotule d'articulation à la semelle de 360° Semelle articulée en forme de trapèze avec sur le dessus plusieurs points d'ancrage pour la fixation de la gaze Semelle : bande de fibres synthétiques amovibles et adhérentes par système Velcro ou bande de caoutchouc lisse ou avec aspérité Semelle en mousse à proscrire Gaze pré-imprégnée à usage unique
Balai de lavage à plat		Manche aluminium (de préférence à hauteur variable) Semelle articulée en forme de trapèze permettant le positionnement du bandeau de lavage Bandeaux de lavage à fixation système velcro ou à poches
Balai réservoir		Manche aluminium ou plastique Semelle trapézoïdale ou rectangulaire Réservoir plastique contenant la solution détergente ou détergente désinfectante Système d'écoulement de la solution sous la semelle ou devant le balai
Balai lave-pont ou brosse pour les sols « pastillés » antidérapants		Manche plastique Semelle et brosse en plastique Utiliser pour le brossage des sols « pastillés » des salles de bains
Balai raclant pour les sols « pastillés » antidérapants		Manche aluminium ou plastique Semelle de type alimentaire (évite noircissement du sol) facilement nettoyable Utiliser en complément du balai lave-pont pour évacuer l'eau des salles de bains disposant d'un siphon au sol
Balai « picot »		Manche plastique Semelle caoutchouc, antistatique Balayage des sols des salles à manger, salons de coiffure, cuisines... Balayage en extérieur
Balai « tête de loup »		Manche plastique télescopique Poils nylon Dépoussiérage des surfaces hautes et plafonds, à utiliser avec une gaze humide ou une bonnette réutilisable

Bandeaux de lavage à plat

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
<p>Bandeaux microfibre</p> 	<p>Réutilisable Bonne action mécanique Propreté visuelle satisfaisante Efficace sur tout type de surfaces Résistance au lavage (90°) et dans le temps</p>	<p>Incompatible avec l'eau de Javel Incompatible avec les adoucissants textiles</p> <p>Durée d'utilisation limitée (cf fiche produit) Coût</p>
<p>Bandeaux coton /polyester</p> 	<p>Non tissé Recyclable Coût</p>	<p>Propreté visuelle peu satisfaisante → laisse des traces Difficile à sécher → humidité persistante après lavage</p>
<p>Bandeaux microfibres à usage unique</p> 	<p>Intérêt dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les zones 4 ▪ les précautions complémentaires <p>Contact <i>Clostridium difficile</i></p>	<p>Ergonomie moindre (maniabilité) Coût (achat, déchets)</p>

Chariot de ménage/d'entretien et ses accessoires

Le chariot d'entretien, en acier inoxydable ou ABS, se compose de différents plateaux. Il doit être adapté aux besoins des utilisateurs. A minima, l'équipement doit comporter :

- Support sac à déchets type DAOM,
- Seaux ou bacs pour le nettoyage des surfaces,
- Seaux ou bacs pour le lavage des sols,
- Bacs ou tiroirs pour le stockage des produits et autres consommables,
- Système de fixation pour balais,

Le matériel doit être en bon état de fonctionnement et conforme avec les règles de sécurité.

Chariot de ménage/d'entretien et ses accessoires

ORGANISATION DU CHARIOT DE MENAGE		
Etage supérieur	Matériel propre	Flacons, pulvérisateurs identifiés (détergent, détergent-désinfectant) produit vitres, crème récurrente, détartrant WC, désodorisant... Chiffonnettes / lavettes pour surfaces déposées dans un bac ou seau Carrés d'essuyage à usage unique maintenus dans leur emballage d'origine Gazes à usage unique pré-imprégnées pour balayage humide (emballage fermé pour éviter le dessèchement des gazes) Tabliers plastiques à usage unique Boîtes de gants en vinyle de préférence à manches longues Produit hydroalcoolique
Etage médian	Matériel propre	Bandeaux / franges de lavage des sols dans seaux ou tiroirs
Etage inférieur	Matériel souillé	Bacs, seaux ou filets de recueil des bandeaux / franges de lavage des sols Pelle
Supports latéraux		Supports pour balais, raclette
Support poubelle		Sacs poubelles type DAOM

**Entretien par
méthode
chimique ou
vapeur**

ENTRETIEN DU CHARIOT DE MENAGE ET SES ACCESSOIRES	
Quotidien	Hebdomadaire
Nettoyer de haut en bas	
<p>Nettoyer avec une lavette ou carré d'essuyage imprégné de détergent-désinfectant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les poignées et barres du chariot ▪ les bacs et seaux (intérieur et extérieur) ▪ la façade et les poignées des tiroirs ▪ les plateaux ▪ l'extérieur des flacons, pulvérisateurs, bidons de produits ▪ la presse ▪ le manche des balais <p>Laisser sécher</p>	<p>Nettoyer avec une lavette ou carré d'essuyage imprégné de détergent-désinfectant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les poignées et barres du chariot ▪ les bacs et seaux (intérieur et extérieur) ▪ les tiroirs (extérieur et intérieur) et poignées ▪ les plateaux (y compris les dessous) ▪ l'extérieur des flacons, pulvérisateurs, ou bidons de produits à usage unique ▪ la presse ▪ le manche des balais <p>Roues du chariot : éliminer les salissures puis broser Laisser sécher</p>
Les flacons, pulvérisateurs, ou bidons de produits réutilisables doivent être vidés, rincés, nettoyés et désinfectés avant un nouveau remplissage	
Éliminer les gants	
Réaliser une hygiène des mains	
Réapprovisionner le chariot	Recomposer et réapprovisionner le chariot
Stocker le chariot dans le local de ménage propre	

LES PRODUITS

1. Détergent
2. Désinfectant
3. Détergent-désinfectant
4. Détergent-détartrant-désinfectant



DÉTERGENT



- **Substance contenant des tensio-actifs destinée à faciliter l'élimination des souillures (propriété de séquestration)**
- **Possède uniquement des propriétés nettoyantes, contribue à l'élimination des micro-organismes par action mécanique**
- **4 catégories dont les tensio-actifs anioniques à haut pouvoir détergent**
- **Absence de référentiel normatif**



DÉSINFECTANT

- **Produit utilisé pour la désinfection des milieux inertes**
- **Désinfection : opération au résultat momentané permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes en fonction des objectifs fixés**
- **Contient au moins un principe actif doué de propriétés antimicrobiennes et dont l'activité est déterminé par un système normatif (AFNOR, CEN)**
- **Familles de désinfectants utilisés pour les locaux : chlorés, ammoniums quaternaires, alcools, oxydants**



DÉTERGENT-DÉSINFECTANT

- **Produit présentant la double propriété de détergent et de désinfectant, établi au regard de référentiel normatif recouvrant au minimum bactéricidie et lévuricidie**
- **Certains produits : spécificités pour l'utilisation sur des surfaces alimentaires et certains dispositifs médicaux**
- **En général bon pouvoir désinfectant, faible détergence**
- **Familles utilisées dans l'entretien des locaux : ammoniums quaternaires, alcools, acides, ...**



DÉTERGENT-DÉTARTRANT-DÉSINFECTANT

- **Produit présentant la triple propriété de détergence, de détartrage et de désinfection**
- **Adapté essentiellement à l'entretien des sanitaires, nécessite un temps de contact avant une action mécanique, temps de rinçage nécessaire**
- **Autres produits pour usages spécifiques : ex : vinaigre blanc, acide citrique pour détartrage de la robinetterie**

Conseils et précautions d'emploi

Majorité des déchets contenus dans les effluents liquides sont des détergents et détergents-désinfectants ayant pour conséquences

➤ **Impact environnemental sur :**

- **réseau d'assainissement** : diminution capacité épuratoire du système de traitement
- ❖ **milieu naturel** : écotoxicité, biodégradabilité réduite

➤ **Impact sanitaire :**

- ❖ exposition aux désinfectants induisant une co-résistance aux antibiotiques

➤ **Risques professionnels :**

- ❖ molécules irritantes et sensibilisantes entraînant des pathologies professionnelles (asthme, allergie, dermatite de contact...)

Conseils et précautions d'emploi

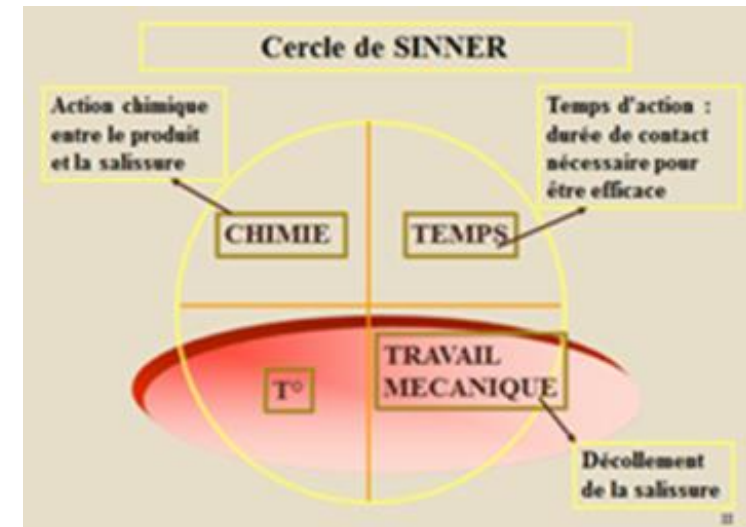
➤ Méthodes alternatives aux produits chimiques et/ou biocides

- ❖ méthode microfibre et eau pour les sols
- ❖ méthode mécanisée (monobrosse et autolaveuse)
- ❖ méthode vapeur (surfaces hautes et sols)

➤ Méthodes favorisent les composantes du nettoyage

- ❖ action mécanique, température et temps
- ❖ 4 composantes décrites par Herbert Sinner

➤ Moins de chimie nécessite plus d'action mécanique, de temps, de chaleur ou la combinaison des 3 paramètres



Conseils et précautions d'emploi

➤ Démarche développement durable :

- ❖ Usage raisonné des détergents et détergents-désinfectants à prendre en compte dans le choix des techniques d'entretien

➤ Lavage des sols non souillés avec détergent-désinfectant limité à :

- ❖ Épidémies
- ❖ Patients porteurs de *Clostridium difficile*

➤ Lavage des sols avec procédé microfibre

- ❖ Microfibre augmente l'action mécanique



LES PRODUITS

Pour les sols, la tendance évolue vers une place prépondérante des produits détergents, voire à l'absence de produits : le nettoyage, dans certains cas la désinfection, pouvant faire appel à des effets mécaniques ou thermiques.

Dans l'hypothèse d'une alternance dans l'utilisation des produits détergents et détergents-désinfectants celle-ci est à déterminer selon les zones à risque.

Les produits détergents-désinfectants ont l'inconvénient d'être faiblement détergents et de former un film favorisant l'encrassement notamment par l'absence de rinçage.

Le produit choisi doit combiner efficacité avec toxicité minimale pour l'utilisateur.

Pour les surfaces hautes, principal réservoir environnemental de transmission croisée par manuportage, l'utilisation d'un détergent-désinfectant reste la règle.

Indications d'utilisation

	SURFACES	SANITAIRES	SOLS
Zone 1	Détergent	Détergent-désinfectant Détergent-détartrant désinfectant	Détergent Microfibre / eau
Zone 2	Détergent-désinfectant	Détergent-désinfectant Détergent-détartrant-désinfectant	Détergent Microfibre / eau
Zone 3	Détergent-désinfectant	Détergent-désinfectant Détergent-détartrant désinfectant	Détergent Microfibre / eau
Zone 4	Détergent-désinfectant	Détergent-désinfectant Détergent-détartrant-désinfectant	Détergent-désinfectant



CAS PARTICULIER : *CLOSTRIDIUM DIFFICILE*

Avis du Haut conseil de la santé publique. Juin 2008

1. **Nettoyage complet** (détergence, rinçage) avec matériel à usage unique puis séchage passif
2. **Désinfection** avec solution d'hypochlorite de sodium à 0,5% de chlore actif

Ou

- **Bionettoyage** toutes les 8 heures avec détergent-désinfectant
- Alternatives associations acide péracétique et ammonium quaternaire

Préparations et indications de l'Eau de Javel

A partir de berlingot ou bouteillon

DILUTIONS	CONCENTRATIONS	INDICATIONS	TEMPS DE CONTACT
250 ml d'eau de javel à 9,6 % + 750 ml d'eau froide	1 litre à 2,6 %	Sert pour les dilutions	
200 ml d'eau de javel à 2,6 % + 4 800 ml d'eau froide	5 litres à 0,1 %	Désinfection des sols, surfaces, matériel, sanitaires : douche, lavabo, WC, siphon, bonde en condition de propreté (après nettoyage)	15 min
1 litre d'eau de javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide	5 litres à 0,5 %	Désinfection après détergence et rinçage en présence d'infection à <i>Clostridium difficile</i>	10 min

Conservation

- Stockage à l'abri de la lumière et chaleur
- Comprimés maintenus dans conditionnement d'origine

Péremption

- Concentré eau de javel à 9,6% : 3 mois
- Eau de Javel à 2,6% : 3 ans
- Dilutions eau de Javel : 24 h

Préparations et indications de l'Eau de Javel

A partir de comprimé à 1,83 gr de chlore actif

DILUTIONS	CONCENTRATIONS	INDICATIONS	TEMPS DE CONTACT
1 litre d'eau + ½ comprimé	1 litre à 0,1 %	Désinfection des sols, surfaces, matériel, sanitaires : douche, lavabo, WC, siphon, bonde en condition de propreté (après nettoyage)	15 min
1 litre d'eau + 3 comprimés	1 litre à 0,5 %	Désinfection après détergence et rinçage en présence d'infection à <i>Clostridium difficile</i>	10 min

Comprimés : dichloroisocyanurate de sodium (DCCNa)

- solution moins active que l'eau de javel
- non inhibé par matière organique contrairement à l'eau de Javel
- concentration non précisée sur les étiquettes

→ Comprimés ne permettent pas une même maîtrise de la concentration en chlore actif que l'eau de Javel liquide

PRINCIPES GÉNÉRAUX



- **Recommandations s'appliquent pour :**
 - ❖ toutes les techniques d'entretien
 - ❖ dans toutes les zones
- **Entretien à réaliser après** la toilette du patient/résident
- **Respecter le séchage complet du sol** avant réalisation de tout soin
- **Tenue professionnelle complétée, selon situations, par un ou plusieurs équipements de protection (EPI)**
 - ❖ EPI visent une protection vis-à-vis du risque infectieux et du risque de projections

Protection des personnels

TENUE PROFESSIONNELLE DE BASE



Tenue vestimentaire : tunique à manches courtes et pantalon
Chaussures professionnelles antidérapantes facilement nettoyables
Mains et poignets sans bijou, ongles courts, sans vernis, sans faux ongles ou résine
Cheveux longs attachés

TENUE COMPLEMENTAIRE



Tablier plastique à usage unique pour toute tâche exposant à des risques de projection de produits chimiques ou de liquides biologiques

Le tablier est changé :
- systématiquement dès qu'il est souillé
- de préférence après chaque chambre ou local

Chambres de patients/résidents mis en précautions complémentaires type Contact :
Contact :
-port du tablier systématique et éliminé après chaque chambre ou local



Surblouse à usage unique à manches longues en présence de *Clostridium difficile* ou de gale (déclarée ou suspectée)

Port de surblouse systématique
A éliminer après chaque chambre ou local

Protection des personnels

GANTS



Port de gants à usage unique de préférence à manchettes longues

- **gants latex** pour la manipulation de produits détergents-désinfectants (meilleure protection vis-à-vis du risque chimique que le gant vinyle)



- **gants vinyle** pour la manipulation de produits détergents-désinfectants



- **gants nitrile** pour la manipulation de désinfectant de type acide fort (acide citrique et péracétique)




A éliminer dès que visiblement souillés

A éliminer entre chaque chambre/local



Port de « gants de ménage » est à proscrire en raison du risque de transmission croisée et des contraintes d'entretien à respecter pendant et après leur utilisation

Protection des personnels

MASQUE - APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE		
	<p>Masque à usage médical anti-projection :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ dans le cadre des PC type Gouttelettes (grippe, IRA)▪ si le soignant présente une toux▪ lors de la préparation des produits	<p>Masque mis en place ne doit plus être touché, ni manipulé</p> <p>Changer le masque dès qu'il est mouillé ou souillé</p> <p>A éliminer dès la fin de l'activité</p>
	<p>Appareil de protection respiratoire (APR) :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ dans le cadre des PC type Air (tuberculose pulmonaire, rougeole, varicelle...)	<p>Masque mis en place ne doit plus être touché, ni manipulé</p> <p>Changer le masque dès qu'il est mouillé ou souillé</p> <p>A éliminer dès la fin de l'activité</p>
<p><i>Port d'un masque ABEKP3 à réserver à l'utilisation d'acide citrique si ventilation insuffisante et en cas de renversement accidentel</i></p>		
LUNETTES DE PROTECTION		
	<p>Port de lunettes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ si risque de projection de liquides biologiques ou chimiques▪ lors de la préparation des produits	<p>A nettoyer après chaque usage</p>

Hygiène des mains



Afin de favoriser l'observance de l'hygiène des mains, un flacon de PHA doit être mis à disposition sur le chariot de ménage.

Pratiquer une friction hydro-alcoolique (FHA) ou un lavage simple si les mains sont visuellement souillées :

- en début et fin des opérations de nettoyage,
- lors de toute interruption de tâche,
- après le retrait des gants et de l'équipement de protection (masque, tablier),
- entre chaque chambre et/ou local,
- chaque fois que nécessaire.



MÉTHODES D'ENTRETIEN

- **Méthode vapeur**
- **Techniques de dépoussiérage**
 - ❖ Essuyage humide des surfaces
 - ❖ Balayage humide des sols
 - ❖ Nettoyage par aspiration
- **Techniques de lavage des sols**
 - ❖ Lavage manuel
 - ❖ Lavage mécanisé
- **Techniques de traitement des sols**
- **Traitement des sols thermo-plastiques non protégés en usine**
- **Maintenance des sols thermo-plastique**

Préalables

- ❖ Vérifier que le matériel soit propre et en bon état de fonctionnement
- ❖ Ne pas entrer le chariot de ménage dans la chambre, box...
- ❖ Eliminer les déchets et le linge sale avant de commencer l'entretien
- ❖ Respecter un ordre chronologique

Si présence de souillures par du sang ou des liquides biologiques

- ❖ Nettoyer-désinfecter immédiatement toutes surfaces, mobiliers ou sols souillés par du sang ou des liquides biologiques

Chronologie entretien quotidien d'une chambre



1 = bandeau lumineux

2 = mobilier (chevet, adaptable, table

3 = fauteuil

4 = lit

5 = poignées de porte

6 = sol

Chronologie entretien quotidien d'une salle de bains



1 = bandeau lumineux

2 = miroir + tablette + distributeurs

3 = robinetterie + lavabo

4 = robinetterie + éléments douche

5 = WC

6 = sol

Méthode par la vapeur



- **Norme d'activité spécifique en cours de publication en 2017 : désinfection des surfaces par la vapeur d'eau NF T 72-110**
- **Mise à disposition d'un produit désinfectant (solution de peroxyde d'hydrogène à 7,5%) en utilisation mixte vapeur et H2O2 : sporicidie**
- **Appareil avec meilleure ergonomie**
- **Gamme d'accessoires adaptés aux différentes utilisations qui permettent une distribution homogène de la vapeur sur les surfaces**
- **Méthode vapeur peut être utilisée :**
 - ❖ dans tous les secteurs de soins et tous les types de locaux
 - ❖ sur tous les mobiliers, matériaux, équipements et dispositifs médicaux en bon état, non endommagés

Méthode par la vapeur



METHODE VAPEUR	
PRINCIPE	<p>La vapeur d'eau sous forme gazeuse réunit en un seul temps une activité détersive et biocide (effets conjugués de la température, de la pression et de l'eau)</p> <p>La vapeur est un gaz au pouvoir nettoyant très performant ; elle agit comme un tensio actif qui dissout les graisses et nettoie en profondeur</p>
MATERIEL	<p>Appareil à production de vapeur d'eau à haute température (120° à 160°C), à haute pression (4 à 6 bars) muni ou non d'un dispositif d'aspiration</p> <p>Articles d'essuyage si pas d'aspiration, de préférence en microfibres</p> <p>Accessoires, buses, balais, brosses, bonnettes, adaptés aux surfaces à nettoyer</p>
PRODUIT	<p>Absence de produit</p> <p>Un désinfectant peut être utilisé dans l'objectif d'une action sporicide</p>



TECHNIQUE

Préparation de l'appareil : (voir recommandations du fabricant)

- remplir le réservoir d'eau
- brancher l'appareil
- adapter un accessoire
- purger (flux de vapeur s'enclenche et se désactive avec bouton poignée)

Surfaces hautes :

- fixer une bonnette microfibre et régler le débit de vapeur en fonction de la surface traitée
- procéder à l'essuyage des surfaces et mobiliers (du plus propre au plus sale) en un seul passage en respectant le temps de contact de l'ordre de 10 cm par seconde (préconisé par le fabricant)
- changer de microfibre en fonction des zones traitées et du degré de salissure
- essuyer les coulures éventuelles

Sols (après un balayage humide) :

- adapter l'accessoire à la surface à nettoyer

Salles de bains : des accessoires spécifiques existent pour renforcer l'entretien de la robinetterie, des évacuations d'eaux usées (siphon, bondes, cuvette des WC)

ENTRETIEN DU MATERIEL

- nettoyer les accessoires après usage par le procédé lui même
- vidanger l'appareil selon les données constructeur
- détartrer en fonction de la dureté de l'eau
- vider, nettoyer la cuve de l'aspirateur après chaque utilisation

REMARQUES

Méthode d'une grande efficacité, alternative au nettoyage traditionnel ne nécessitant que le port d'un tablier de protection.

Intérêts :

- élimination du biofilm
- activité biocide : activité nettoyante et désinfectante concomitantes
- technique adaptée à l'entretien approfondi des locaux et des équipements
- gain de temps
- écologique et économique : n'utilise pas ou peu de produit, n'encrasse pas les surfaces, utilise peu d'eau
- sécurité d'utilisation, absence de produit donc pas d'aérosols, pas d'émanation
- absence de toxicité
- ergonomique
- efficacité renforcée sur les surfaces difficilement accessibles par un autre procédé de nettoyage (mobiliers, lits, brancards, fauteuils roulants, grille d'aération, véhicules sanitaires...)
- possibilité d'utilisation sur les dispositifs médicaux non invasifs (nécessité d'un marquage CE adéquat)
- évolutivité des appareils proposés (ex : balai vapeur pour un usage quotidien)

Limites :

- bruyant en cas d'utilisation de l'aspiration
- nécessite un branchement électrique

Essuyage humide des surfaces

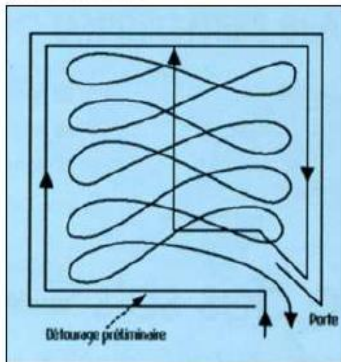
	ESSUYAGE HUMIDE DES SURFACES
DEFINITION	Opération qui consiste à enlever d'une surface haute toutes salissures en évitant de les remettre en suspension dans l'air
OBJECTIFS	Eliminer les salissures en limitant leur mise en suspension dans l'atmosphère Abaisser le niveau de contamination microbienne
MATERIELS PRODUITS	Carré d'essuyage à usage unique -Lingette à usage unique pré-imprégnée de détergent-désinfectant Lavette réutilisable - Détergent, détergent-désinfectant, désinfectant
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un carré d'essuyage ou une lavette plié en 4 imprégné de détergent-désinfectant - Essuyer en un seul passage avec les 2 faces externes - Replier les faces utilisées vers l'intérieur - Utiliser les 2 autres faces - Insister sur toutes les surfaces à risque de transmission manuportée (poignée de porte, interrupteur, sonnette, téléphone, télécommande, barrières de lit, mains courantes...) - Laisser sécher pour favoriser le temps d'action du produit - Dans chambre à 2 lits : utiliser un carré d'essuyage ou lavette par lit et environnement du patient - Eliminer : <ul style="list-style-type: none"> •les carrés d'essuyage à usage unique dans la filière DAOM •les lavettes sales dans le sac/filet ou conteneur prévu à cet effet
ENTRETIEN DU MATERIEL	- Envoi quotidien des lavettes réutilisables en blanchisserie
REMARQUES	<p>Pour les écrans : Essuyage humide avec un détergent-désinfectant ou essuyage avec une microfibre sèche. Se conformer aux recommandations du fabricant</p> <p>Pour les claviers et souris : Retourner le clavier afin d'éliminer la poussière présente entre les touches puis procéder à un essuyage humide avec un détergent-désinfectant En présence de salissures tenaces, mouiller la surface afin de ramollir les salissures, éliminer avec une lavette puis appliquer un détergent-désinfectant</p>

Balayage humide des sols

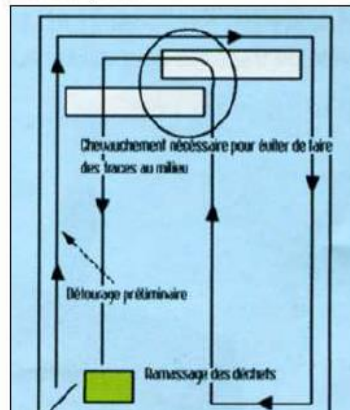
BALAYAGE HUMIDE	
DEFINITION	Opération de récupération des salissures non adhérentes sur les sols secs et lisses
OBJECTIF	Éliminer jusqu'à 90 % des poussières en limitant leur mise en suspension dans l'air Abaisser le niveau de contamination microbienne
MATERIEL	Balai trapèze Gazes à usage unique pré-imprégnées Bandeaux microfibrés réutilisables
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Éliminer au préalable les gros déchets solides ou liquides - Prendre une gaze puis refermer soigneusement le sachet de gazes pré-imprégnées pour éviter leur dessèchement - Poser la gaze/bandeau sur le sol, placer le balai dessus et la clipper - Pratiquer un détourage préalable le long des plinthes - Commencer au fond de la pièce et revenir sur le seuil de la porte (en marche arrière) - Balayer "au poussé" : pour surfaces non encombrées ou couloirs <ul style="list-style-type: none"> - faire glisser en permanence le balai en marche avant - Balayer "à la godille" : pour surfaces encombrées ou réduites <ul style="list-style-type: none"> - effectuer d'abord le contour de la pièce, le long des plinthes en partant du derrière de la porte - faire glisser le balai en marche arrière en effectuant des mouvements en « S » <p>Δ : La semelle du balai est striée. Respecter le sens d'utilisation, la partie la plus longue de la semelle doit toujours se trouver à l'avant</p> <p>La formation des opérateurs à la pratique de la « godille » doit inclure la prévention des troubles musculo-squelettiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commencer par le sol de la chambre et finir par la salle de bains (si le sol est sec)

TECHNIQUE

Méthode de la godille



Méthode au poussé



BALAYAGE HUMIDE (suite)	
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Ne jamais soulever le balai ni effectuer de marche arrière en cours d'utilisation. Le balai doit toujours être en contact avec le sol - Dégager la gaze du balai sur le seuil du local sans la soulever - Enfermer les salissures en repliant la gaze/bandeau sur elle-même ou en les poussant dans une pelle à l'aide de la gaze - Renouveler impérativement la gaze pour chaque pièce et plus si nécessaire - Éliminer la gaze à usage unique dans la poubelle DAOM (Déchets Assimilés aux Ordures ménagères) - Déposer le bandeau dans le sac ou conteneur prévu à cet effet -
ENTRETIEN DU MATERIEL	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer le balai avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant du manche vers la semelle une fois par jour au minimum - Réaliser un nettoyage approfondi par trempage et brossage de la semelle périodiquement (tous les jours à 1 fois/semaine suivant le niveau de risque) - Envoyer quotidiennement les bandeaux réutilisables en blanchisserie
REMARQUES	<p>Le balayage à sec est proscrit sauf si utilisation de matériel spécifique (Mop dépoussiérage*) à réserver à la zone 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bandeaux réutilisables sont généralement déconseillés en raison des inconvénients qu'ils présentent : <ul style="list-style-type: none"> • stock important nécessaire pour permettre le renouvellement à chaque pièce • mise en suspension des salissures si élimination des poussières au-dessus de la poubelle • entretien difficile à réaliser au sein de l'unité lorsque l'envoi en blanchisserie n'est pas possible • pour les surfaces non lisses, les bandeaux microfibrés peuvent faciliter le balayage

Entretien des sanitaires

	PRODUITS / MATERIELS	TECHNIQUE
SANITAIRES Mobilier Lavabo, douche, baignoire...	<p>Détergent : crème à récurer</p> <p>Détergent-désinfectant Détergent-détartrant- désinfectant</p> <p>Produit vitres</p> <p>Lavette ou carré d'essuyage</p>	<p>Extérieur : parois, colonne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un carré d'essuyage ou une lavette plié en 4 imprégné de détergent-désinfectant - Essuyer en un seul passage avec les 2 faces externes - Replier les faces utilisées vers l'intérieur - Utiliser les 2 autres faces <p>Laisser sécher pour favoriser le temps d'action du produit</p> <p>Intérieur</p> <p>Rincer l'intérieur du lavabo (pour éviter fixation de taches liées à incompatibilité des produits)</p> <p>Nettoyer avec le produit détergent ou détergent-désinfectant ou détergent-détartrant-désinfectant en insistant autour du robinet et du col de cygne et finir par l'intérieur du lavabo</p> <p>Laisser agir (temps recommandé par fabricant)</p> <p>Mobilier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insister sur toutes les surfaces à risque de transmission manuportée (tablette poignée de porte, interrupteur, sonnette, mains courantes, distributeur papier...) - Support poubelle, miroir, luminaires
WC	<p>Détergent : crème à récurer</p> <p>Détartrant Détergent-détartrant- désinfectant</p> <p>Détergent-désinfectant</p> <p>Lavette ou carré d'essuyage</p>	<p>Intérieur de la cuvette</p> <p>Vider le contenu du porte-balayette dans le WC et tirer la chasse d'eau</p> <p>Selon produits utilisés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Verser la crème à récurer et frotter les parois de la cuvette à l'aide de la balayette, tirer la chasse d'eau puis appliquer le détergent-désinfectant 2. Appliquer le détartrant à l'intérieur de la cuvette et sous les rebords du WC (fréquence à adapter en fonction de l'entartrage). Laisser agir (temps préconisé par fabricant) puis tirer la chasse d'eau <p>Verser le produit détergent-désinfectant en laissant la balayette et laisser en contact 10 min</p> <p>Rincer en tirant la chasse d'eau et replacer la balayette égouttée dans son support préalablement nettoyé</p> <p>Extérieur de la cuvette</p> <p>Essuyer avec une lavette ou un carré d'essuyage imprégné de détergent-désinfectant en commençant par le réservoir et bouton poussoir de la chasse d'eau, le pied, le dessus et dessous de l'abattant, la lunette</p>
Sol douche avec revêtement anti-dérapant,		<p>Rincer l'intérieur (pour éviter la fixation de taches liées à incompatibilité des produits)</p> <p>Verser le produit détergent ou détergent-désinfectant</p> <p>Brosser avec le balai brosse/lave-pont ou picot</p> <p>Rincer</p>



Lavage manuel des sols

- Balai de lavage à plat ou balai réservoir
- Méthode par pré-imprégnation : **à privilégier**
- Méthode traditionnelle dite des « 2 seaux »
 - ❖ mauvaise ergonomie justifie son abandon
- **En zone 1 et 2**
 - ❖ **Dans certaines situations exceptionnelles** si un balayage suivi d'un lavage ne peut être réalisé seul un balayage humide peut être fait sous réserve d'absence de souillures

Lavage manuel des sols

BALAI DE LAVAGE A PLAT	
DEFINITION	Action chimique et mécanique permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables (sols souples, sols durs)
OBJECTIFS	Obtenir une propreté visuelle Obtenir une propreté microbiologique en réduisant le nombre de micro-organismes présents sur les sols
MATERIEL	Balai de lavage à plat Bandeaux de lavage microfibrés au minimum un bandeau par pièce
PRODUIT	Détergent Détergent-désinfectant en zone 4
TECHNIQUE	<p>Chariot équipé d'un bac ou tiroir de trempage avec grille d'égouttage</p> <p>Selon l'équipement disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déposer sur la tranche les bandeaux pliés en deux dans le seau ou tiroir dédié - Empiler à plat les bandeaux dans le seau ou tiroir dédié - Verser uniformément la quantité de solution (préalablement préparée) adaptée au nombre de bandeaux (tous les bandeaux doivent être imprégnés). A titre indicatif : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 litre de solution pour 7 bandeaux de 45 cm ▪ 1 litre de solution pour 5 bandeaux de 60 cm <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déposer les bandeaux sur la grille d'égouttage - Immerger la grille dans le seau contenant la solution détergente ou détergent-désinfectant - Relever la grille <p>Commencer par le sol de la chambre et finir par celui de la salle de bains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser le bandeau de lavage imprégné de détergent ou détergent-désinfectant au fond de la chambre pièce et le fixer sur le balai - Procéder au lavage du sol, coins, dessous des meubles et derrière de porte - Laisser sécher - Procéder de la même façon pour le sol de la salle de bains <p>Eliminer le bandeau sale dans un seau/bac ou filet prévu à cet effet</p> <p><i>Si la salle de bains est placée au fond de la chambre faire le sol de la salle de bains en premier puis terminer par le sol de la chambre après avoir changé de bandeau</i></p>
ENTRETIEN DU MATERIEL	<p>Quotidien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer le balai avec une lavette imprégnée de détergent-désinfectant du manche vers la semelle une fois par jour au minimum - Réaliser un nettoyage approfondi par trempage et brossage de la semelle périodiquement (tous les jours à 1 fois/semaine suivant le niveau de risque) - Envoyer les bandeaux à la blanchisserie

Lavage mécanisé des sols



Réaliser au préalable
un balayage humide

AUTOLAVEUSE	
DEFINITION	Action chimique et mécanique (à l'aide d'une machine) permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables (souples et durs)
OBJECTIF	Réaliser un nettoyage approfondi en éliminant les salissures adhérentes et le biofilm
PRINCIPE	Lavage mécanisé qui combine l'action de la monobrosse et de l'aspirateur à eau avec une seule machine
MATERIEL	Autolaveuse à câble ou à batteries de différentes tailles et puissances suivant le local à nettoyer Disques ou brosses de lavage adapté au revêtement Système de lavage manuel si besoin
PRODUIT	Détergent non moussant
TECHNIQUE	<p>Préparation de la machine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la charge des batteries - Remplir le réservoir d'eau propre - Mettre le produit correctement dosé - Mettre les disques ou les brosses en fonction de la nature des sols - Installer le suceur <p>Méthode directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laver et aspirer simultanément en un passage - Commencer par les bordures et finir par le centre de la pièce - Finir les bords et les angles par un lavage manuel
ENTRETIEN DU MATERIEL	<p>Cf. notice du fabricant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vidanger la machine, eau propre et eau sale - Nettoyer : <ul style="list-style-type: none"> • les bacs • le suceur • les disques ou les brosses - Essuyer l'extérieur de la machine avec un détergent-désinfectant - Essuyer et enrouler les câbles avec un détergent-désinfectant - Remettre en charge les batteries
REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode permettant un meilleur résultat qu'une technique manuelle - Technique plus adaptée pour des surfaces dégagées : gain de temps et de main d'œuvre - Efficacité augmentée avec la fréquence d'utilisation - Les auto laveuses à batterie ont une autonomie limitée - Bruyant mais rapide - Formation du personnel indispensable - Petites autolaveuses sont adaptées au lavage des chambres <p>Si le sol est fortement encrassé faire 2 passages : méthode indirecte</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} passage avec uniquement la fonction lavage sans aspiration • 2^{ème} passage avec les deux fonctions lavage + aspiration <p>Cette méthode permet par trempage un temps d'action plus long. Cette action est uniquement détergente</p>

Lavage mécanisé des sols



Réaliser au préalable un balayage humide

	MONOBROSSE
DEFINITION	Action chimique et mécanique (à l'aide d'une machine) permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols lavables (souples et durs)
OBJECTIF	Réaliser un nettoyage approfondi en éliminant les salissures adhérentes et le biofilm
PRINCIPE	Réalisation de travaux de récurage approfondi grâce à un effet mécanique prépondérant par friction rotation, conjugué à la pression exercée par la machine Décapage des sols plastiques traités avec une émulsion ou cirés Lustrage des sols
MATERIEL	Monobrosse ≈ 150 à 200 t/mn équipée d'un réservoir à eau Disques ou brosses de lavage adaptés au revêtement Aspirateur à eau Balai frottoir articulé
PRODUIT	Détergent non moussant
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager la pièce de tout mobilier - Protéger le bas des meubles - Travailler les angles de la pièce au frottoir de sol - Passer la monobrosse - Récupérer la solution sale à l'aide de l'aspirateur à eau en commençant par la partie la plus proche de soi et en progressant vers le fond - Rincer si besoin avec la méthode de lavage habituelle - Laisser sécher puis remettre la pièce en ordre
ENTRETIEN DU MATERIEL	<p>Cf. notice du fabricant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vider le réservoir de la monobrosse - Vider la cuve de l'aspirateur à eau, la nettoyer et ranger ouvert - Essuyer avec un détergent-désinfectant l'extérieur de la machine : poignée de conduite, câble électrique, capot du moteur, distributeur de cire ou réservoir à eau... - Essuyer avec un détergent-désinfectant les câbles et les enrouler - Nettoyer la brosse ou le disque abrasif
REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode permettant un meilleur résultat qu'une technique manuelle - Méthode adaptée aux opérations de nettoyage après travaux - Méthode lourde en temps et en personnel - En l'absence d'aspirateur à eau, il est possible d'utiliser une raclette - Cette action est uniquement détergente



Techniques de traitement et maintenance des sols

1. Sols thermo-plastiques non protégés en usine

- ❖ Pose d'émulsion déconseillée pour des raisons d'hygiène, de temps et de coût d'entretien
- ❖ Balance avantages/inconvénients = à abandonner
- ❖ Préférer revêtements de sols traités dans la masse en usine

Traitement par :

- **décapage à sec** : efficacité très inférieure au décapage au mouillé
- **décapage au mouillé** : contraintes ++ en termes de main d'œuvre, de temps...et port d'EPI pour les agents
- **pose de l'émulsion** : contraintes ++ en termes de main d'œuvre, de temps...et application régulière des sprays

Maintenance des sols thermo-plastiques

	SOLS NON TRAITES	SOLS TRAITES PAR UNE EMULSION
TYPE DE SOLS	<ul style="list-style-type: none"> - Linoléum, PVC - Revêtement vinyle - Caoutchouc 	<ul style="list-style-type: none"> - Linoléum, PVC - Revêtement vinyle - Caoutchouc
OBJECTIFS	Réaliser un entretien périodique de maintenance	
METHODE	MÉTHODE SPRAY CIRANTE	
DEFINITION	<p>Opération qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consiste à nettoyer un sol non traité afin de raviver la brillance et éliminer les traces superficielles - facilite le travail des agents 	<p>Opération qui consiste à nettoyer et/ou régénérer la couche de protection d'un sol traité afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éliminer les traces - recharger la couche de protection en cire pour la rendre imperméable, augmenter sa durée de vie et raviver la brillance
MATERIEL	Monobrosse haute ou ultra haute vitesse équipée d'un pulvérisateur Disques adaptés en fonction de la machine et du type d'entretien souhaité	
PRODUIT	Spray cirant et nettoyant adapté au sol et à la machine utilisée	
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un balayage humide - Pulvériser le produit sur une petite surface d'environ 2 à 3 m² - Travailler le produit à la monobrosse pour obtenir simultanément l'élimination des salissures et la brillance - Retourner et / ou changer le disque régulièrement car il ramasse le surplus de produit et toutes les salissures - Terminer par un balayage humide 	
ENTRETIEN DU MATERIEL	<ul style="list-style-type: none"> - cf notice du fabricant - Disques : entretien manuel par trempage et brossage dans détergent alcalin ou entretien en machine à laver à basse température ou nettoyeur haute pression - Pulvérisateur : entretien rigoureux à l'eau chaude 	
REMARQUES	<p>Cette méthode peut s'appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En spray partiel : sur les zones les plus sollicitées sans déplacer le mobilier - En spray total : en dégageant le sol <p>La régularité d'application de cette technique assure la qualité du nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permet l'espacement de la rénovation et du traitement des sols - Augmente la durée de vie du revêtement - Permet un entretien aisé et ergonomique (balayage humide facilité) <p>Les monobrosses haute vitesse ne peuvent être utilisées dans les services de niveau 3 et 4 en activité en raison de la poussière qu'elles dégagent. Dans les autres services, elles ne doivent pas être utilisées en présence de patients/résidents</p>	



PÉRIODICITÉ DES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE

- **Périodicité proposée à titre indicatif**
- **Choix entre plusieurs fréquences**
- **A déterminer selon la nature et la fréquentation des locaux**
- **Traçabilité à mettre en œuvre**

PERIODICITE DES OPERATIONS DE NETTOYAGE : ZONE 1

	Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel	Trimestriel	Semestriel	Annuel
Evacuation des déchets et linge sale	+					
Téléphones, poignées de porte, interrupteurs, sonnettes...	+					
Bureau, table, chaise, extérieur du mobilier*	+	+				
Lavabos, WC...	+					
Robinetterie points d'eau	+					
Supports poubelle*		+	+			
Intérieur mobilier, placard*		+	+	+		
Vitres et rebords de fenêtres				+		
Méthode spray des sols*		+	+			
Lavage mécanisé des sols*			+	+		
Grilles de ventilation					+	+
Murs – portes					+	+
Balayage humide sols	+					
Lavage des sols*	+	+				

PERIODICITE DES OPERATIONS DE NETTOYAGE : ZONE 2

Exemple d'une chambre	Quotidien	Hebdomadaire ou au départ du patient	Mensuel	Trimestriel
Evacuation des déchets et du linge sale	+			
Surfaces horizontales et accessoires : poignées, interrupteurs, téléphone ...	+			
Extérieur du mobilier, lit, sièges...	+	+		
Sanitaires, lavabos, WC*	+			
Support poubelle*	+	+		
Intérieur mobilier, placard*		+	+	+
Vitres				+
Murs - Portes - Grilles de ventilation				+
Balayage humide sols*	+	+		
Lavage des sols*	+	+		
Lavage mécanisé des sols*		+	+	

PERIODICITE DES OPERATIONS DE NETTOYAGE : ZONE 3

Exemple d'une chambre	Pluri-quotidien	Quotidien	Hebdomadaire ou départ du patient	Mensuel	Trimestriel
Evacuation des déchets et du linge sale	+	+			
Surfaces horizontales (paillasse, chariot...) et accessoires : poignées, interrupteurs, téléphone...		+	+		
Extérieur appareils médicaux et mobilier, lits*...		+	+		
Sanitaires, lavabos, WC*		+			
Balayage humide sols*		+	+		
Lavage des sols*		+	+		
Supports poubelle*		+	+		
Lavage mécanisé des sols*			+	+	+
Intérieur mobilier, placard*			+	+	
Vitres* - Murs - Grilles de ventilation				+	+
Portes			+		

PERIODICITE DES OPERATIONS DE NETTOYAGE : ZONE 4

Exemple d'une chambre	Pluri-Quotidien	Quotidien	Hebdomadaire	Départ patient
Evacuation des déchets et du linge sale	+			
Surfaces horizontales et accessoires : poignées, interrupteurs, téléphone ...	+	+		
Extérieur appareils médicaux et mobiliers	+	+		+
Sanitaires, lavabos, WC	+			+
Support poubelle		+		+
Essuyage humide des murs			+	+
Essuyage humide des portes		+		+
Intérieur mobilier, placard			+	+
Vitres, rebords de fenêtre			+	+
Balayage humide des sols	+			+
Lavage du sol		+		+
Lavage mécanisé du sol				+

DÉMARCHE QUALITÉ

Evaluation de la propreté visuelle



- **Prend en compte les étapes de la prestation « entretien et désinfection des locaux » :**
 - ❖ Définition des zones d'intervention et zones à risques
 - ❖ Profils de poste
 - ❖ Qualification et formation du personnel
 - ❖ Techniques et produits utilisés (cahier des charges)
 - ❖ Rédaction et validation des procédures
 - ❖ Planification des procédures
 - ❖ Traçabilité des procédures effectuées

- **Analyse régulière et réajustements des pratiques si nécessaire**

DÉMARCHE QUALITÉ

Evaluation de la propreté visuelle



➤ Plan de contrôle

- ❖ adapté aux niveaux d'exigence définis par ES en référence norme FD X50-794-2 « Système de contrôle de résultat sur site »
- ❖ établir un protocole d'évaluation : qui, quand, comment ?

➤ Système de mesurage simple et validé :

- ❖ échelle de Bacharach

Echelle de Bacharach

Calcul du score : rapport B/A

Seuil d'acceptation : $B/A \geq 0,7$

Éléments à observer Chambre	Critères d'évaluation	Seuils en quantité cible	Notes* 0/1	Coefficient	Note pondérée
Ordonnancement					
Lit	Position basse / clampé / réfection	Obligatoire		3	
Sonnette, téléphone	Accessible	Obligatoire		3	
Chaise, poubelle	Sur le sol	Obligatoire		3	
Bassin, pistolet, bassine	Présence (selon service)	Obligatoire		3	
Porte	Traces de doigt / coulures / empoussièremment	Absence		3	
Sol	Déchets / empoussièremment / taches	Absence		2	
Plinthes, tuyauterie	Empoussièremment	Absence		1	
Mobilier Salissures Adhérentes (SA)					
Lit	SA / Empoussièremment	Absence		3	
Table de chevet	SA / Empoussièremment	Absence		2	
Adaptable	SA / Empoussièremment	Absence		3	
Armoire	SA / Empoussièremment	Absence		1	
Chaise, fauteuil	SA / Empoussièremment	Absence		2	
Accessoires					
Téléphone	SA	Absence		2	
Télécommande	SA	Absence		2	
Sonnette	SA	Absence		2	
Interrupteur, poignée de porte, support SHA	SA	Absence		3	
Pied à perfusion	SA / Empoussièremment	Absence		3	
Luminares	Empoussièremment	Absence		2	
Fenêtre, grille d'aération	SA / Empoussièremment	Absence		2	
Radiateur	SA / Empoussièremment	Absence		1	
Téléviseur	Traces / Empoussièremment	Absence		1	
Cadres	Traces / Empoussièremment	Absence		1	
Toiles d'araignées		Absence		3	
TOTAUX				A =	B =

Notes : 0 = non conforme 1 = conforme

Démarche Qualité



Evaluation de la propreté microbiologique

- **Indicateurs de type prélèvements d'environnement**
 - ❖ non systématiques mais inclus dans un programme assurance qualité
- **Prélèvements dans certains cas :**
 - ❖ survenue d'une épidémie ou cas groupés d'infection : recherche d'une origine environnementale
 - ❖ travaux dans zone à risque en complément d'une mesure de la contamination aérienne
 - ❖ validation des procédures de bionettoyage des surfaces après changement de produit ou de technique
- **Visée pédagogique :**
 - ❖ sensibilisation et motivation des personnels

Démarche Qualité

Evaluation des procédures



➤ **Audit des pratiques par observation directe**

❖ **nombre restreint de critères :**

- chariot de ménage et produits
- tenue de l'agent
- techniques d'entretien

➤ **Questionnaire d'auto-évaluation**

ANNEXES

FICHE DE TRACABILITE

ENTRETIEN QUOTIDIEN d'une chambre et salles de bains

FICHE DE TRACABILITE

ENTRETIEN APPROFONDI de la chambre du résident (zone 2)

GRILLE D'EVALUATION

Entretien d'une chambre et salle de bains au départ du patient

GRILLE D'AUDIT

Entretien d'une chambre et salle de bains au départ du patient

Grille d'audit

	TECHNIQUES D'ENTRETIEN	OUI	NON	OBSERVATIONS
	L'agent réalise une FHA avant le début du nettoyage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Les déchets et linge sale sont évacués	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Un essuyage humide de toutes les surfaces hautes de la chambre est réalisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- la chronologie est respectée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- la technique est respectée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Un essuyage humide de toutes les surfaces hautes de la salle de bains est réalisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- la chronologie est respectée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- la technique est respectée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Un balayage humide des sols est réalisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- la technique est conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- la gaze est éliminée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Un lavage des sols est réalisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- la technique est conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- le bandeau est éliminé dans un contenant prévu à cet effet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	A la fin de l'entretien l'agent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- élimine les gants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- élimine le tablier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- réalise une FHA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Il existe une traçabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- des actions effectuées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- de l'entretien du matériel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- des produits ou méthode utilisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Logo établissement

FICHE DE TRACABILITE
ENTRETIEN QUOTIDIEN d'une chambre et salles de bains

Service :

Mois :

Année :

Jour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
CH 1																															
CH 2																															
CH 3																															
CH 4																															
CH 5																															
CH 6																															
CH 7																															
CH 8																															
CH 9																															
CH 10																															
CH 11																															
CH 12																															
CH 13																															
CH 14																															
CH 15																															
CH 16																															
CH 17																															
CH 18																															
CH 19																															
CH 20																															

L'agent note ses initiales dans la case correspondante

CONCLUSION

- **Evolution de la fonction bionettoyage**
- **En milieu de soins : évolution du rôle de l'hygiéniste (référentiel métier)**
- **Vers plus de techniques présentant le meilleur rapport performance-innocuité pour les agents, les patients ou résidents et l'environnement**
- **Partenariat responsables bionettoyage/EOH pour**
 - ❖ Connaissances scientifiques : études complémentaires souhaitables
 - ❖ Exigences en terme de procédures, de produits, de résultats des prestations en accord avec le cahier des charges
 - ❖ Formations des agents
 - ❖ Expertise et évaluations des innovations

